

Cathala

Nom : Cathala
Prénoms : Ernest, Gabriel, Emile, Joseph Surnom : _____

Numéro matricule du recrutement : 679
Classe de mobilisation : 1898

ÉTAT CIVIL.

Né le 9 juin 1878, à Chivers Cayelles, canton de Coudes, département de la Sarthe, résidant à St Genest du Costant, canton de Sautrec, département de la Sarthe, profession d' étudiant fils de Loucheur Arcault et de Garrigues Marie, Lucienne, Louise domiciliés à St Genest du Costant, canton de Sautrec, département de la Sarthe

SIGNALEMENT.

Cheveux bruns, sourcils châtain
yeux châtain, front de largeur
nez moyen, bouche petite
menton ronde, visage ovale
Taille : 1 m. 77 cent. Taille rectifiée : 1 m. _____ cent.
MARQUES PARTICULIÈRES : _____

N° 3 de tirage dans le canton de Sautrec

Degré d'instruction : { générale (1) 2
militaire (2) _____

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Bon (avis de la Seine)

Compris dans la 1° partie de la liste de recrutement cantonal (_____ ° portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Devenu apte à participer aux opérations du conseil de révision et étudiant pour la licence en sciences le 22 Mars 1898. Arrivé au Corps le dit jour. N° M. 969 et soldat de 2^e classe. Caporal le 21 Juin 1900. J'ai eu un certificat de bonne conduite. Juge dans la disponibilité le 23 Juin 1900. J'ai obtenu le certificat de diplôme de licence en sciences le 21 Juin 1904.
* Rappel à l'activité le 5 août 1914 par décret de Mob. Gen. de la Seine le 4 août 1914.
Campagne contre l'Allemagne du 4 août 1914 au 41 Janvier 1915.
Passé dans la Reserve de l'armée active le 1^{er} 9^{bre} 1902

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).
Dans l'armée active. 11^e Reg^t d'Infanterie
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Régiment d'Infanterie de Carcassonne
24^e Reg^t Infanterie
10^e Reg^t d'Infanterie
de Carcassonne
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. _____

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D. domicile ou R. résidence.
<u>15 Sep 1901</u>	<u>Saint Paul Evreux Normale</u>	<u>France</u>	<u>R</u>
<u>15 Janvier 1902</u>	<u>Charmont à la Chapelle Normale</u>	<u>Norm</u>	<u>R</u>
<u>14 Avril 1903</u>	<u>Lyon Rue des Châtelains 9:1</u>	<u>Lyon</u>	<u>R</u>
<u>30-5-11</u>	<u>31^e B^e Excelsieur Paris</u>	<u>Paris</u>	<u>R</u>
<u>30-10-11</u>	<u>do</u>	<u>Seine (V-B)</u>	<u>D</u>

Nommé lieutenant de réserve le 22 Avril 1902. (Dépêche M. de la Seine du 22 Mars 1902)
Passé au 24^e Reg^t d'Inf^{anterie} C^o Dépêche M. de la Seine du 5 Mars 1904
et affecté au 9^o C^o B. 16 Corps d'armée N° 247 RT du 23 Mars 1904
Passé au 1^{er} Bureau de recrutement de la Seine par changement de domicile du 30 Juin 1911 et inscrit à la liste n° 1050.
A accompli une période spéciale d'exercices dans le 15^e Reg^t d'Infanterie du 28 Juillet au 24 Août 1902
A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 92^e Reg^t d'Infanterie du 30 Juillet au 26 Août 1906
A accompli une 2^e période d'exercices dans le 21^e Reg^t d'Infanterie Coloniale du 19 Août au 4 septembre 1909
Passé dans l'armée territoriale le 15 Octobre 1912

* Décès archiverement au 11 Janv 1911 de mon oncle Napoléon de Gourdes et de mon oncle par le nom de cathala allemands à Courcelle L. Comte / dépêche M. de la Seine AT/2637 du 28 Fév 1910. Peinture à la subdivision d'origine le 31 Oct 1913.
Décès fixé au 3 Oct 1914 par jugement déclaratif de décès rendu le 23 Mars 1918 par le Tribunal Civil de la Seine transcrit sur les registres d'Etat Civil de la Mairie du 15^e arrondissement à Paris le 23 Mar 1918 sous N° du 10 juillet 1918.

la disponibilité de l'armée active.	ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS			DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
	<u>19^{bre} 1905</u>	<u>19^{bre} 1905</u>	<u>19^{bre} 1905</u>	<u>19^{bre} 1905</u>

4 décembre 1889.
e non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.

Pour ceux compris dans la 6^e liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
Pour ceux compris dans la 7^e liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Guerre. — Registre matricule. — 256-147-96.